

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

22 JUN 2026

N° 2026-04-02

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à Nyons, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 135
Présents (mini 30) : 83
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 126
Représentées : 73
Total (mini 132) : 199
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 12 voix chacun)

Claude AURIAS, Patrica PICARD

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 10 voix)

Agnès ROSSI

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

6 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)

Joël CHAUVIN, Kevin QUEYREL, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Jean-Philippe SALLEY, Edmond TARDIEU

73 représentants des communes et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Philippe AILLAN, Philippe AYME suppléant, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Jean-Baptiste BARBIER, Catherine BELAOUS, Olivier BLANCHARD, Éric BOLLARD, Francis BOMPARD, Béatrice BOSSENNEC, Simiane BOUCHARD-RAZY, Marianna BRIANÇON, Gérard CANIZAREZ suppléant, Éric CHAPON, Joël CHAUVIN, Pascal CIRER-METHEL, Laurence CORDONNERY, Stéphanie CORNUD, Viviane COURBET, Gilles CREMILLIEUX, Alain DAUMAS, Emilie DECLERCQ, Christiane DESAILLOUD, Emmanuelle DONTENWILL, Adrien DONZET, Marie-José DUFOUR, Brigitte DURON, Bruno EYSSERIC, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Annie FEUILLAS, Jacques FONTAINE, Claudine GOURDON, Henri GRAUGNARD, Coralie GRIFFARD, Gérard HANUS, Pierre HEILBRONN, Nicolas JANNOT, Carol JOHNSON-LEGAL, Marie JOUVE, Antoinette KICQ, Didier LANGOUET, Olivier LANNES, Michel LE FAUCHEUR, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Didier LEROY, Luc LUCIANO, Dominique MALLIE, Florent MARANDON, Anthony MILLOT, Jean-Louis NICOLAS, César FRERE suppléant, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Elisa PEYROU, Marc PICCARDI, Olivier REYNAUD, Noël RIVET, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Marianne ROUX, Nathalie ROZE, Christelle RUYSSCHAERT, Marianne SALLES, Edmond TARDIEU, Lionel TARDY, Séverine TESTE, Benoit THEBAULT, Danielle TOUCHE, Michel TREMORI suppléant, Gérard TRUPHEMUS, Christophe VALOIS.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Florent ARMAND à Lionel TARDY, Françoise BELLANGER à Nicole PELOUX, Frédéric BOUROUOU à Joël CHAUVIN, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Agnès ROSSI, Philippe CAHN et Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Justine EFFANTIN à Philippe LEDESERT, Jérôme FOLLEA à Didier LEROY, Vincent JACQUEMART et Brigitte WURMSER à Gilles CREMILLIEUX, Corine LESCURE à Marianne SALLES, Fabien LIMONTA et Éric PHELIPPEAU à Patricia PICARD, Philippe MAGNUS à Marianne ROUX, Valérie MATTERA à Henri GRAUGNARD, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Carole ROUX à Alain DAUMAS, Gérard TENOUX à Emmanuelle DONTENWILL.

Délégués excusés

Thierry BRUSSET, Valérie COQ, Thierry ESTEBAN, Françoise PINET, Nathalie NEEL, Jason PEYRE, Françoise SANCHEZ.

Invitées excusées

Marie-José ALLEMAND, députée des Hautes-Alpes, Christine HACQUES sous-préfète de Nyons, Marie POCHON députée de la Drôme.

Participaient également à la réunion

Christel MORIN, conseil départemental de la Drôme

Frédéric GIRARD, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Thierry TATONI, conseil scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

Objet : Election des membres du Bureau Syndical par collège

Rapport :

La Présidente donne lecture de l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales présentant la composition du Bureau.

Le Bureau est composé de 26 délégués, dont la Présidente, désignés au sein du Comité Syndical selon les règles suivantes :

- ◆ 2 représentants désignés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; chacun disposant de 4 voix.
- ◆ 2 représentants désignés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; chacun disposant de 2 voix
- ◆ 2 représentants désignés par le Département de la Drôme ; chacun disposant de 2 voix
- ◆ 1 représentant désigné par le Département des Hautes-Alpes ; disposant de 2 voix
- ◆ 4 représentants désignés par le collège des EPCI ; chacun disposant d'1 voix
- ◆ 3 représentants désignés par le collège des Villes-porte ; chacun disposant d'1 voix
- ◆ 8 représentants au moins désignés par le collège des communes « classées » de la Drôme, chaque représentant disposant d'1 voix
- ◆ 4 représentants au moins désignés par le collège des communes « classées » Hautes-Alpes ; chaque représentant disposant d'1 voix

La Présidente demande à chaque collège de désigner ses candidats au titre de membre du Bureau.

Délibération

- ◆ Vu l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

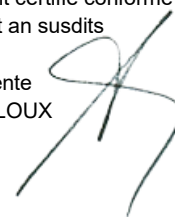
Après en avoir délibéré, par 194 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, le Comité Syndical

- **Adopte** la composition suivante du Bureau :

Nom	Prénom	Collège
AURIAS	Claude	Région Auvergne-Rhône-Alpes
PICARD	Patricia	Région Auvergne-Rhône-Alpes
BOUYAC	Jacqueline	Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur
ROSSI	Agnès	Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur
COMBES	Pierre	Département de la Drôme
PHELIPPEAU	Éric	Département de la Drôme
TENOUX	Gérard	Département des Hautes-Alpes
CAHN	Philippe	EPCI - CCBDP
ROCHAS	Pascale	EPCI - CCBDP
QUEYREL	Kevin	EPCI - CCSB
ROUX	Frédéric	EPCI - CCVV
BELLANGER	Françoise	Villes-porte - Veynes
FERRIGNO	Rosy	Villes-porte - Valréas
PELOUX	Nicole	Villes-porte - Sisteron
BARBANSON	Fabienne	Communes 26 – St Ferréol Trente Pas
BOMPARD	Francis	Communes 26 - Pommerol
EYSSERIC	Bruno	Communes 26 - Nyons
LEBRE	Amélie	Communes 26 – St Auban sur Ouvèze
LEROY	Didier	Communes 26 – La Roche St Secret Beconne
PAGIS	Agnès	Communes 26 - Reilhannette
ROCHAS	Yannis	Communes 26 – Cornillon sur l'Oule
RUYSSCHAERT	Christelle	Communes 26 – St Sauveur Gouvernet
BOSENNEC	Béatrice	Communes 05 – Sainte Colombe
CREMILLIEUX	Gilles	Communes 05 - Orpierre
HANUS	Gérard	Communes 05 – Laragne Montéglin
TARDY	Lionel	Communes 05 - Rosans

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX



Délibération certifiée exécutoire par sa publication le 24/06/2026
et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.